

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 15

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Congrès de Genève

30-31 mai et 1er juin 1958

Dernier délai d'inscription :

24 avril

Lire les renseignements à la page suivante et utiliser le bulletin de versement ci-joint

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Place de l'Ours, Lausanne
téléphone (021) 23 27 33

Ouverture d'une classe spéciale de formation rapide

Une classe spéciale pour former en **un an** des instituteurs et des institutrices primaires s'ouvrira à l'Ecole normale le 27 octobre 1958.

Le programme de cette classe portera sur les disciplines proprement professionnelles, à l'exclusion des disciplines de formation générale, dont la connaissance doit être attestée par la possession des titres requis pour l'admission. La préparation théorique sera complétée dès le printemps 1959 par des stages dans des classes primaires. Après avoir satisfait à des examens, les élèves de la classe spéciale de formation rapide recevront en automne 1959 le brevet pour l'enseignement primaire.

Conditions d'admission :

Age minimum : 18 ans révolus au 31 décembre 1958.

Age maximum : 25 ans révolus au 31 décembre 1958 (des dispenses d'âge pourront être accordées dans des cas exceptionnels).

Titres : baccalauréat ès lettres ou ès sciences,
ou certificat de maturité, types A, B ou C ou commercial,
ou diplôme de culture générale du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne,
ou autre titre reconnu équivalent.

Les candidats subiront un **examen médical** et un **examen d'aptitudes à la musique vocale**. Ils s'engageront à desservir pendant au moins **trois ans** une école publique du canton.

Les candidats s'inscriront en se présentant personnellement au directeur de l'Ecole normale jusqu'au 15 septembre 1958, en produisant :

- a) une pièce d'état civil (livret de famille ou acte de naissance) ;
- b) un des certificats ou diplômes énumérés ci-dessus ;
- c) une attestation de moralité signée par une personne autorisée (directeur d'école, pasteur, etc.).

Le Département de l'instruction publique et des cultes statuera sans recours sur les demandes d'admission.



Place de l'Ours
Lausanne

Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret



Nyon - Téléphone 9 51 49

AGENCE A LAUSANNE : 6, RUE NEUVE — TÉL. 23 10 77

Nos voyages organisés

Projets et devis
sans engagement
Conditions spéciales pour
Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Le page du Congrès : Songe et réalités. Vaud : † J.-Cl. Eberhard, professeur. — Classes d'éducation. — Echange de vacances avec Wiesbaden. — Séjour en Allemagne. — Il y a polémique et polémique. — Ecole normale : Liste des brevets. — Liste des prix. — Renée Lebel. — Postes au concours. — Livres, journaux, s.v.p. — Genève : UIG : Visite de l'Hôtel Riche-mond. — Commission de géographie. — Commission de composition. — Groupe d'échange. — Tournoi de football. — UAEE : Assemblée administrative annuelle. — Neuchâtel : Un beau geste. Extraits des rapports de section (1957). — Université populaire. Jura bernois : Ecole Normale de Porrentruy : Examens d'admission de 1958. — Service de placement SPR.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. Chz. : † Jean-Claude Eberhard. — J.-Cl. Eberhard : Une échelle d'importance des difficultés orthographiques. — G. Durand : Le début de l'algèbre. — Deux nouvelles cartes historiques. — Bibliographies. — Après l'hiver.

Partie corporative

*La page du Congrès***Songe et réalités**

Pendant les vacances de Pâques, j'ai eu le plaisir d'assister, à Scarborough, au congrès annuel de nos collègues anglais.

Plus de 2 000 délégués, une présence assidue, une attention soutenue, des débats animés.

Et je me suis pris à songer à notre congrès SPR de cette année.

Aurons-nous la même affluence à Genève? Verons-nous se manifester la même vitalité, le même intérêt?

Je le souhaite vivement, mais c'est à vous, chers collègues, qu'il appartient de donner une magnifique réponse affirmative à mes questions, en vous inscrivant sans tarder, pour toute la durée du congrès si possible.

Pour répondre à certaines demandes et pour convaincre les hésitants, voici quelques renseignements qui compléteront ce qui a déjà paru dans l'Educateur.

Le congrès et les manifestations qui l'agrémenteront sont évidemment ouverts à tous les collègues inscrits, ainsi qu'aux personnes qui les accompagneront et qui se seront également inscrites.

Le bulletin de versement encarté dans l'Educateur No 11, au dos duquel figureront entre autres les noms des personnes qu'il concerne, sert de bulletin d'inscription pour le congrès.

N'oubliez pas d'adresser une demande de congé pour le samedi 31 mai (vendredi après midi déjà pour les délégués des sections) à votre direction de l'enseignement primaire ou à vos commissions scolaires. Une démarche du comité d'organisation a été faite auprès des Départements de l'instruction publique pour qu'ils veuillent bien accueillir favorablement et appuyer vos demandes.

Bulletin d'inscription.

Les collègues qui n'auraient pas trouvé ce bulletin dans le No 11 de l'Educateur ou qui l'auraient égaré voudront bien le demander sans retard à Mlle Schwindt, cours de Rive 7, à Genève.

Seule la carte de base est obligatoire (Fr. 9.—). Nous espérons cependant que la plupart de nos collègues prendront la carte de fête entière.

La carte de base vous donne droit à l'insigne, à l'entrée, aux deux séances du congrès (samedi matin et samedi après-midi), au spectacle et au bal du samedi soir.

Le logement comprend, chaque fois, la chambre et le petit déjeuner (service et taxe compris).

Le repas de midi du 31 mai étant le repas officiel du congrès, nous souhaitons vous y retrouver nombreux.

Il n'a pas été prévu, dans le bulletin d'inscription, de repas du samedi soir. Nous vous laissons le plaisir de choisir vous-mêmes votre restaurant et votre menu. Toutefois, pour faciliter la tâche aux indécis, nous vous indiquerons, dans le livret du congrès, quelques adresses.

Enfin, je me permets de vous rappeler les conseils figurant au dos du bulletin d'inscription :

1. Etant donné le grand nombre de participants prévu, nous devons loger plusieurs congressistes dans

des chambres à deux lits. En vous inscrivant, veuillez bien préciser sur le coupon avec quelle personne vous désirez loger dans la même chambre.

2. Les membres de la SPR qui aimeraient se faire accompagner par leur épouse sont priés de commander, pour elle aussi, une carte de fête. Cette double commande peut se faire au moyen d'un seul bulletin de versement.

3. Adresser les demandes de renseignements à la trésorière du congrès, Mlle Schwindt, cours de Rive 7, à Genève.

Choisissez les rubriques qui vous conviennent, inscrivez le nombre et la valeur des coupons que vous désirez, faites le total et versez-en le montant au CCP I. 6085 le plus tôt possible, en tout cas avant le 24 avril, dernier délai.

Programme du congrès (rappel).

Vendredi 30 mai :

14 heures : salle des Abeilles, Athénée : réunion des délégués des sections qui recevront encore, en temps utile, une convocation spéciale.

20 h. 30 : conférence à l'intention des congressistes. Malgré des démarches commencées au début de l'automne dernier, il ne nous est pas possible de donner maintenant le nom du conférencier et le sujet de sa conférence. Soyez certains toutefois que le comité d'organisation fera de son mieux pour vous satisfaire.

Le coupon d'entrée à la conférence est indépendant de la carte de base obligatoire (voir bulletin d'inscription), mais nous espérons que nombreux seront les collègues qui voudront profiter de cette première soirée à Genève.

Samedi 31 mai :

9 h. 30 : aula de l'Université : ouverture du congrès. Messages des invités. Présentation du rapport sur « L'école et le monde moderne », par Pierre Rebetez, rapporteur général.

Cette première séance plénière sera agrémentée de productions du Groupe choral genevois, sous la direction de Jean Delor.

13 heures : repas officiel. Pour ce repas, auquel nous aurons plaisir à vous voir participer, un coupon spécial est à commander (voir bulletin d'inscription).

15 h. 30 : aula de l'Université : seconde séance plénière. Discussion du rapport de P. Rebetez. Vote sur les thèses présentées.

20 h. 30 : théâtre de la Cour Saint-Pierre : « L'amour médecin » comédie-ballet de Molière, avec un prologue de M. Jaquet.

23 h. : Théâtre de la Cour Saint-Pierre : bal du congrès. L'entrée au spectacle et au bal est comprise dans le prix de la carte de base.

Dimanche 1er juin :

9 h. 30 : place de Cornavin : départ de la promenade-surprise dans le pays de Genève. Repas de midi en commun dans la campagne genevoise.

Pour cette excursion et le repas de midi, un coupon spécial est à commander (voir bulletin d'inscription).

Et maintenant que vous voilà renseignés et certainement convaincus, je vous dis : au plaisir de vous revoir tous les 30, 31 mai et 1er juin prochains, à Genève.

A. Neuenschwander.

VAUD

† M. Jean-Claude Eberhard, professeur

Parti en excursion avec ses élèves, il bute sur une racine et tombe. Chute sans gravité, semble-t-il ; il marche encore jusqu'au chalet, où il s'évanouit. Conduit à St-Loup par un médecin mandé d'urgence, il décède d'hémorragie interne pendant le transport. Drame rapide et bouleversant, qui enlève au corps enseignant vaudois, tant primaire que secondaire, une personnalité remarquable.

Licencié ès lettres en 1950, après des études de sciences pédagogiques, M. Eberhard remplace dans plusieurs collèges et arrive en octobre 1956 à Vallorbe où, l'année suivante, il est nommé maître de français et d'histoire.

Si son activité fut brève, elle n'en fut que plus intense ; il avait introduit dans sa classe, avec un enthousiasme magnifique, plusieurs techniques de l'école moderne : les disques, les conférences d'élèves, les enquêtes. Son dynamisme incitait à chercher et améliorer sans cesse : il s'était attaqué au problème de l'orthographe, et préparait une thèse de doctorat sur cette discipline ; nos collègues du groupe pédagogique se souviennent de l'exposé qu'il avait fait à ce sujet dans une séance.

Si son départ nous atteint profondément, c'est qu'il avait des attaches solides avec le corps enseignant primaire ; il avait compris que l'école primaire est la base de notre organisation scolaire, et que c'est sur elle qu'on doit édifier. Il ne manquait pas une occasion de créer ou de développer la collaboration qui s'est esquissée depuis quelques années entre les deux premiers degrés de l'enseignement. Et sympathique comme il l'était, il serait certainement arrivé à des résultats remarquables dans ce domaine.

Veuillent croire sa famille, le corps enseignant secondaire et nos collègues de Vallorbe à nos sentiments de très vive sympathie.

P. B.

Classes d'éducation

Ah ! les beaux rêves des régents en avril ! La joie de reconstruire, chaque printemps, l'école d'une année ; d'élever étage par étage, sur des bases solides, l'édifice qui touchera l'azur de son dernier étage : l'étage de l'école sereine, ordonnée et bourdonnante comme une ruche...

Bonne année, tous mes collègues !

Et sitôt touchée la nouvelle volée, on s'aperçoit qu'on avait oublié beaucoup de points : enlever les tas de terre qui déparent les abords de l'édifice, aménager le chemin d'accès ; et surtout faire respecter aux enfants-locataires le règlement de maison : la discipline.

La discipline : à l'ordre du jour des préoccupations de plus en plus nombreux membres du corps enseignant. Tentatives de résoudre le problème, cris d'alarme : les congrès pédagogiques en parlent : congrès 1957 de l'Ecole moderne française, notre récent congrès vaudois, le prochain congrès romand de Genève (à ce propos, j'espère que mon modeste article ne coupera pas un brin d'herbe sous les pieds des rapporteurs de Genève).

Si la question ne se pose que rarement en campagne (pour le moment), elle prend des proportions inquiétantes dans les villes, et ne fera certainement que s'y aggraver. A la tête d'une classe citadine (et de quelques autres...), il faut actuellement un maître

aux nerfs solides : subir six heures par jour, minute après minute, l'assaut des agités, des impertinents, des saboteurs, quelques-uns n'y résistent pas — à preuve plusieurs cas récents qui pourraient bien se multiplier à l'avenir.

Intégrer dans la communauté scolaire certains éléments instables, aigris ou révoltés, est bien souvent une terrible épreuve de force, d'où résulte une usure nerveuse qui peut aller jusqu'à la maladie (non reconnue comme maladie professionnelle : mais ceci est une autre histoire...). Mais il est rare que tous les éléments d'une classe soient difficiles ; il suffit d'un élève ou deux pour que l'atmosphère devienne irrespirable : « Les pensums et les heures d'arrêt que je leur inflige ne servent à rien ; ce ne sont d'ailleurs que des mesures répressives qui n'ont aucun effet sur ces « durs » ; si je pouvais me débarrasser d'eux, je suis certain que tout irait mieux. »

S'en débarrasser ? (Le mot est trop fort, mais il traduit bien l'état d'esprit du maître excédé.) Et pourquoi pas ? La maison d'éducation ? Non, puisqu'il n'y a pas eu délinquance. Alors ?

Alors, pourquoi ne créerait-on pas des « classes d'éducation » ? Comme on a créé, lorsque les besoins s'en sont fait sentir, les classes spéciales pour arriérés, les classes d'orientation professionnelle, les classes ménagères, les primaires supérieures. Pourquoi pas des classes d'éducation : six, huit, dix élèves ; enseignement plus ou moins individualisé ; beaucoup de place pour chacun ; une classe isolée, loin du collège-caserne ; un maître ferme, large d'idées, psychologue ; et surtout : un apprentissage de la vie en société, dans un cadre intermédiaire entre la famille et l'école ordinaire. L'élève y ferait un stage, plus ou moins long, jusqu'à ce qu'on le juge capable de réintégrer sa classe normale.

Beau rêve ? Chimère ? L'avenir se chargera de répondre. Financièrement irréalisable ? Quand il faut... Pénurie de personnel ? Ça ne durera pas toujours.

Le problème est là, qui grandit et inquiète. La solution proposée n'apaise pas nécessairement. Parce qu'il y a l'autre face de la question, avec son grand point d'interrogation : Et si c'était notre pédagogie qui ne s'adapte plus à l'enfant d'aujourd'hui ? Mais ici, le sujet me dépasse et dépasse mes attributions ; je laisse la plume à plus compétent.

P. B.

Echange de vacances avec Wiesbaden

Wiesbaden, au pied du Taunus, grande ville d'eaux, parcs splendides, plage.

Echange destiné à des jeunes de 14 à 20 ans ; chaque famille, choisie avec soin, s'engage à recevoir une jeune fille ou un jeune homme et à le traiter comme un de ses membres.

Les jeunes Suisses auront la possibilité de suivre un cours d'allemand de deux heures par jour (Fr. 25.— à payer lors de leur arrivée).

Dates :

- Du 14 juillet au 9 août : séjour des jeunes de Wiesbaden en Suisse ;
- Du 5 au 31 août : séjour des jeunes Suisses à Wiesbaden.

Coût : Fr. 80.— à verser à M. Gustave Mivelaz, CCP II 9120. Dans ce montant sont compris : billet collectif dès Lausanne, frais de l'accompagnateur, assurance-accidents, contribution aux frais d'excursions

du groupe de Wiesbaden. Les jeunes Suisses reçoivent une carte de séjour donnant libre accès à la plage et à certaines manifestations. Tous les participants doivent être en possession d'un passeport valide.

Les inscriptions seront envoyées en double exemplaire sur formule ad hoc avec deux photos, jusqu'au 10 juin au plus tard, à M. Gustave Mivelaz, professeur et directeur du cours, avenue Grammont 10, Lausanne (tél. 26 11 56).

Nombre de participants limité.

Le directeur du cours :

G. Mivelaz, professeur.

Séjour en Allemagne

A la demande de plusieurs collègues qui changent de volée à la rentrée, nous avons dû reporter au **30 avril le dernier délai des inscriptions**. Il y a encore des places en suffisance pour vos élèves. Demandez-nous les conditions et les formules d'inscriptions assez tôt.

D'autre part, les collègues qui voudraient fonctionner comme **convoyeurs** (frais couverts), sont priés de s'annoncer dans le même délai, pour les convois du 16 juillet, du 8 août ou du 29 août.

Croix-Rouge de la Jeunesse SPV :

Roland Joost, Beginsins.

Il y a polémique et polémique

Certains problèmes traités dans notre revue (enseignement du dessin, protection des civils, Tintin notamment) ont suscité des polémiques. Il est heureux que les avis les plus divergents puissent être confrontés et, s'il ne s'en dégage pas toujours une éclatante lumière, la lecture de notre publication y gagne certainement en intérêt.

Ces polémiques paraissent dans « L'Educateur ». On voudrait donc y trouver beaucoup d'objectivité, un ton toujours très courtois, le respect de la personne, de la mesure, et un peu de cette charité chrétienne propre à faciliter les relations entre gens d'avis opposés.

Or, trop souvent, on ne s'attaque plus au sujet de la controverse, mais à l'auteur de tel article. Armé d'une loupe, on décortique les textes et l'on sourit de satisfaction quand on a trouvé une faute de vocabulaire ou d'orthographe. Une cause défendue de cette façon est d'avance perdue, et le duel épistolaire n'élève pas le débat, n'ajoute rien à la gloire des antagonistes, et donne prises à ceux qui nous considèrent volontiers comme des gens ultra-susceptibles par définition.

La perfection n'est pas de ce monde, et il faut compter avec la justice immanente. Celui qui reproche à son adversaire un abus d'accent grave (cf. Tintin se porte bien, page 189) commet immédiatement après un abus de trait d'union tout aussi blâmable. C'était dans l'ordre logique des choses ! Nous nous excusons de le relever, mais ce petit exemple vient à point soutenir notre thèse.

Que nos polémistes aiguissent leur plume, qu'ils défendent leurs idées avec ténacité, mais qu'ils gardent le sourire et s'efforcent de maintenir dans notre jour-

nal cette élégance de pensée, cette distinction et cette dignité qui sont encore l'apanage des esprits bien nés !

Albert Maibach.

Liste des brevets

Section des instituteurs pour les classes primaires.

MM. Raymond André, à Yens-sur-Morges ; André Bachmann, à Puidoux ; Michel Baudat, à Lausanne ; Daniel Buffat, à Corsier ; Serge Buffat, à Lausanne ; Rolf Bünzli, à Lausanne ; Robert Cardinaux, à Lausanne ; Michel Dupertuis, à Lausanne ; François Forestier, à Chardonne ; Michel Forestier, à Moudon ; Denis Golaz, à Renens ; Pierre-Alain Grau, à Lausanne ; Claude Guignard, Le Brassus ; Claude Henard, à Cugy ; Bertrand Krayenbühl, à Lausanne ; Pierre Oberhäuser, à Vallorbe ; Jean-Pierre Pelet, à Peyres-Possens ; Jean-Claude Perriard, à Pully ; Charles Prod'hom, à Oron-la-Ville ; Charles Tardy, à Chavornay ; Jean-Claude Vallélian, à Lausanne ; André Vaney, à Lausanne.

Section des institutrices pour les classes primaires.

Mlles Marie Annen, à Lausanne ; Annette Badoux, à Lausanne ; Georgette Baudraz, à Agiez ; Dolly Barraud, à Pailly ; Christiane Bärtschi, à La Tour-de-Peilz ; Anne-Lise Beney, à Yverdon ; Lina Bezençon, à Goumoëns-la-Ville ; Ruth Borloz, à Château-d'Éx ; Lucie Brand, à Lausanne ; Claire-Lise Bugnon, à Epalinges ; Danielle Bussy, Le Sentier ; Marylène Buttex, à Lausanne ; Anne-Marie Carrard, à Echallens ; Georgette Chapuis, à Vernayaz ; Maryse Chautems, à Morges ; Arlette Chevalley, à Planchamp-sur-Clarens ; Cécile Corboz, à Epesses ; Françoise Delessert, à Pully ; Jocelyne Deriaz, à Vuiteboeuf ; Sylvia Dinser, à Yverdon ; Claudine Dufour, à Bursins ; Madeleine Dufour, à Dommartin ; Claudine Dumauthioz, à Morges ; Edith Ferrari, à Ste-Croix ; Anne-Marie Francey, à Sonzier-sur-Montreux ; Francine Gaillard, à Lausanne ; Nadia Gaillard-Mantel, à Payerne ; Marylène Gentizon, à Oron-la-Ville ; Marianne Girard, à Corcelles-sur-Chavornay ; Edith Girod, à La Forclaz ; Jacqueline Golay, Le Sentier ; Evelyne Grec, à Lausanne ; Colette Hennard, à Cugy ; Madeleine Henry, à Prilly ; Noëlle Hertig-Milliet, à Lausanne ; Nadine Humbert, à Signy-sur-Nyon ; Marlyse Ischi, à Denges ; Nelly Jaquemmet, à Missy ; Evelyne Jaques, à Montreux ; Hélène Jaques, à Lausanne ; Eliane Jossevel, à Lausanne ; Madeleine Kœnig, à Yverdon ; Gertrude Kurmann, à Lausanne ; Pierrette Loup, à Belmont-sur-Lausanne ; Esther Martignier, à Vaulion ; Françoise Masméjan, à Lausanne ; Sylvette Meister, à Yvonand ; Annette Messerli, Les Tuileries de Grandson ; Lucette Meyer-Favre, à Lausanne ; Marie-Louise Meylan, Le Séchey ; Claudine Morel, La Coudre-sur-l'Isle ; Anne-Marie Müller, à Lausanne ; Rose-Marie Munier, à Tarteignin ; Lucienne Nicod, à Lausanne ; Josseline Nussbaumer, à Lausanne ; Jacqueline Nydegger, La Tour-de-Peilz ; Jocelyne Oulevey, à Pully ; Josette Perret,

Diapositives en couleurs **I. V. A. C.**

Cartes-dias - Documents

Histoire

Films-Fixes S. A. Fribourg

Rue de Romont 20

Projection - Disques - App. de cinéma

« MILCOP »

le duplicateur sans concurrence, le meilleur marché, le plus génial, le plus vendu dans le monde ! Le corps enseignant l'a adopté rapidement... et pour cause !

à Lausanne ; Yvette Pilet, à Palézieux-Village ; Claude Polier, à Founex ; Christiane Potterat, à Yvonand ; Lucienne Pradervand, à Corcelles-sur-Payerne ; Sylviane Rey, à Clarens ; Georgette Reymond, à Chardonne ; Edith Schüpbach, à Dommartin ; Maryvonne Schwenter, à Ormont-Dessus ; Bluet Simon, à Giez ; Jacqueline Steiger, à Nyon ; Renée Vuillemin, à Lausanne ; Denise Vuillème-Droz, à Lausanne ; Andrée Wälchli, à Vuflens-le-Château.

Section des institutrices pour les classes de développement.

Mlle Doris Müdispacher, à Serix-sur-Oron.

Section des institutrices pour les classes enfantines et semi-enfantines.

Mlles Françoise Anselmier, à Pampigny ; Simone Bolomey, à Lausanne ; Marie-Lise Guinand-Rapp, à Lausanne ; Antoinette Jouvenat, à Tavel-sur-Clarens ; Lyne Martin, à Lausanne ; Pierrette Monod, à Gilaumont-sur-Vevey ; Charlotte Moser, à Pully ; Danielle Rapin, à Lausanne ; Monique Roulet, à Lausanne ; Françoise Schopfer, à Puidoux.

Diplôme pour l'enseignement privé : Mme Claudine Maison, à Genève.

Section des institutrices pour les classes de travaux à l'aiguille.

Mlles Elda Annichini, à Montreux ; Yvette Berner, à Lausanne ; Yvette Borboën, à Morges ; Françoise Borloz, à Veytaux ; Ariane Chuard, à Lausanne ; Rose-Marie Fabbian, à Villeneuve ; Anne-Marie Horacsek, à Chardonne ; Isabelle Jaunin, à Essertes-sur-Oron ; Simone Lassueur-Mérillat, à Ste-Croix ; Monique Mathez, à Renens ; Rose-Marie Michaud, à Lausanne ; Ginette Mollet, à Ollon ; Monique Monnet, à Yverdon ; Marianne Nicolas, à Lausanne ; Lucienne Reymond, à Lausanne.

Au total : 119 brevets et 1 diplôme.

Liste des prix

Prix L.-H.-Pelet (travail et conduite) : M. Claude Hennard.
Prix de la Société pédagogique vaudoise (excellence) : M. Daniel Buffat, Mlles Claudine Morel, Anne-Lise Beney et Françoise Schopfer.
Prix de volonté : Mlle Ruth Borloz.
Prix Mlle-F.-M.-Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Françoise Anselmier.
Prix François-Guex (pédagogie pratique) : Mlle Annette Badoux.
Prix Lucien-Jayet (pédagogie pratique) : MM. Denis Golaz et Michel Baudat.
Prix Bernard-Dubosson (histoire) : M. Jean-Pierre Pelet.
Prix Victor-Hugo (fondation Sensine, littérature française) : M. Claude Guignard et Mlle Hélène Jaques.
Prix Frédéric-Meyer (mathématiques) : M. André Bachmann.
Prix Ami-Rosat (mathématiques) : Mlle Evelyne Grec.
Prix Elisée-Reclus (fondation Sensine, géographie) : M. André Vaney et Mlle Sylvette Meister.
Prix Eugène-Frey (allemand) : M. Michel Baudat.
Prix des Educatrices des petits (pédagogie pratique) : Mlle Charlotte Moser.
Prix Dr Paul-Jomini (sciences) : M. Michel Dupertuis.

Prix Charles-César Denéréaz (musique vocale et instrumentale) : M. François Forestier et Mlle Claudine Dumauthioz.

Prix Hermann-Lang (chant) : Mlles Arlette Chevalley et Pierrette Loup.

Prix Albert-Fœtisch (violon) : M. Daniel Buffat.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (dessin) : M. Daniel Buffat et Mlle Josseline Nussbaumer.

Prix John-Chappuis (travaux manuels) : M. Eric Schober.

Prix Auguste-Grandchamp (travaux manuels) : M. Paul Walter.

Prix Ernest-Hartmann (gymnastique) : M. André Bachmann.

Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique : Mlle A.-M. Francey.

Prix Jeanne-Mange (travaux à l'aiguille) : Mlles Yvette Pilet et Pierrette Monod.

Prix de l'Association cantonale vaudoise des Maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Yvette Borboën.

Renée Lebel

psychologue et éducatrice, de Lyon

parlera à Pully le jeudi 24 avril, à 20 h. 30, salle du Conseil communal, Prieuré, dans le cadre de l'APEF.
Sujet : « Face à la vie ».

Entrée libre. Collecte à la sortie pour couvrir les frais.

Postes au concours

Délai d'inscription : 26 avril

Bottens : Instituteur primaire supérieur.

Gimel : Institutrice primaire.

Montreux-Cercle : Le poste d'instituteur mis au concours dans la FAO du 28 mars 1958 est annulé.

Maître de classe d'orientation professionnelle. Indemnité de résidence : 800 fr. par an. Les candidats sont priés d'adresser un bref curriculum vitae à la Direction des écoles de Montreux.

Villars-sur-Ollon : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er juin 1958.

Livres, journaux, s. v. p...

Mes chers collègues, vous connaissez tous, de nom tout au moins, l'Institut du Châtelard, à Vennes sur Lausanne. Dirigée par un couple d'éducateurs, M. et Mme Baierlé, cette maison abrite une quarantaine de fillettes et une vingtaine de garçonnets difficiles, victimes de familles incompetentes ou délinquantes, enfants que nous aurions dans nos classes vaudoises et genevoises si... le Châtelard n'existait pas !

Pour pouvoir suivre plus longtemps ses protégées, le Châtelard vient d'ouvrir, à côté de la maison mère, un Foyer pour apprenties. La direction en a été confiée à une jeune institutrice vaudoise diplômée de l'E.N. et de Marcelin. Beaucoup de choses manquent encore à ce Foyer, plus particulièrement de la lecture saine et agréable.

Mes chers collègues, n'avez-vous point en vos bibliothèques de ces livres qu'on a aimés mais qu'on ne relit jamais ? Envoyez-les au Foyer... Et qui, après lecture, au lieu de les brûler, enverra au Foyer ses journaux illustrés, plus particulièrement les journaux féminins ? Il vous en coûtera 10 ct. chaque fois.

L'adresse : Mme Tholl, Le Coteau, Ch. de Grand-Vennes 32, Lausanne.
V. M.

G E N È V E

U I G

Visite de l'Hôtel Richemond

Samedi 26 avril, à 14 h. 30

Rendez-vous à 14 h. 25, rue Adhémar-Fabri 8-10

Commission de géographie

Prochaine séance : **lundi 21 avril**, à 17 heures, à l'école du Mail.

Commission de composition

Elle poursuivra son travail au **Mirador**, **vendredi 25 avril**, à 17 heures.

Avez-vous déjà des projets d'excursion ?

La fin de l'année approche, et avec elle la « course » d'école.

Le **groupe d'échange** consacrera une séance entière à ce sujet

le vendredi 2 mai

Chers collègues, vous avez certainement fait des excursions intéressantes ; venez en parler à cette séance, et vous serez heureux à votre tour de glaner de nouvelles idées.

Pensez-y dès maintenant, et réservez cette date.

J. E.

Tournoi de football (rappel)

Le cours d'arbitrage donné par M. Jean Lutz aura lieu, comme prévu, **mercredi 23 avril**, à 20 h. 30, à la Brasserie International (1er étage).

U A E E

Assemblée administrative annuelle

du **jeudi 6 mars 1958**, à l'Hôtel du Rhône

Printemps ! printemps ! tu nous a oubliées ! Point de soleil, cette année-ci pour accompagner notre assemblée... ce qui ne l'empêcha pas, heureusement, d'être fort animée.

Mme Meyer de Stadelhofen salua tout d'abord nos invités : Mlles Gebalut, de Lausanne ; Dick, de Berne ; Berney, de l'UIG dames, et MM. Neuenschwander, représentant la SPR ; Pasche (SPV), et Christe, UIG messieurs. Nos deux inspectrices, Mme Jotterand et Mlle Basset étaient présentes comme de coutume.

Notre présidente lut son rapport annuel, tout heureuse de constater que l'année 1957-1958 a vu l'heureux aboutissement de nos démarches de revalorisation. Mme Meyer de Stadelhofen se plut à relever la grande compréhension qu'ont montrée les autorités scolaires à ce sujet et elle a exprimé notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidées.

Notre Amicale comprend 83 membres actifs. Nous avons enregistré, au cours de l'année, une démission, celle de Mlle Suter, et 4 « retraites », celles de Mmes

Bonnard, Jacot, Soldini et Finnaz. Nous pouvons nous réjouir de ce que la quasi-totalité de la volée 57 des stagiaires a passé à l'UAEE.

Mme Meyer remarqua combien l'unité du corps enseignant genevois préoccupe tout le monde. Nous aimerions tant faire cesser une fâcheuse rivalité qui oppose l'Union des instituteurs et le Syndicat libre de l'enseignement, et nous avons tenté plusieurs démarches dans ce sens. Nous attendons une réponse du Syndicat et nous espérons une heureuse solution à cette question. Cette année a vu encore la création d'un centre de documentation et d'information qui disposera d'un local et qui nous sera d'une grande utilité. De plus amples renseignements seront donnés par la suite.

L'UAEE a toujours du plaisir dans ses relations avec les associations des autres cantons, à savoir avec les associations de Neuchâtel, Vaud, du Valais et du Jura bernois. Bientôt le congrès de la SPR nous réunira tous à Genève les 30, 31 mai et le 1er juin. Ainsi seront resserrés nos liens professionnels et amicaux. Une fois son exposé terminé, la présidente donna la parole à nos délégués. Mlle Rodel nous parla des associations féminines genevoises, du secours civil en temps de guerre et de la SAFFA. Cette dernière ouvrira ses portes du 15 juillet au 15 septembre 1958. La journée genevoise se déroulera le 23 août. Des briques symboliques ont été vendues avec succès et tout donne à penser que cette exposition rencontrera le plus vif succès. Un pavillon consacré à l'école sera édifié et c'est à une commission présidée par Mlle Duparc qu'incombe la tâche de l'organiser. Outre la présentation de la formation des maitresses de l'école enfantine, on y verra le travail effectué dans les classes ainsi que des dessins d'enfants.

Si nous pouvons exposer le travail fait dans les écoles enfantines genevoises, c'est grâce aux maitresses vaudoises qui nous ont offert de collaborer avec elles.

Mme Grangier nous a entretenu, ensuite, de la CIA et Mlle Hourri, du parrainage d'un enfant d'ouvrier suisse.

Il nous est rappelé qu'une commission présidée par nos deux inspectrices prépare déjà l'exposition scolaire de l'automne 58. Toutes devraient envoyer des travaux d'élèves, c'est de notre effort que dépend son succès. Enfin, notre trésorière, Mlle Gascard, nous fait remarquer que l'abonnement de l'Educateur a été augmenté et que, par conséquent, notre cotisation devrait passer de 23 francs à 25 francs, ce qui est accepté à l'unanimité.

Puis nos invités prennent la parole. C'est Mlle Dick qui nous dit son plaisir d'être parmi nous et qui ajoute d'une manière charmante qu'elle trouve tout ici plus vif et plus latin qu'à Berne ! C'est Mlle Gebahrt qui nous remercie de l'exemplaire de notre livre de lecture qui lui a beaucoup plu. C'est M. Neuenschwander qui nous apporte les vœux du comité de la SPR et

Botanique

Diapositives en couleurs **I. V. A. C.**
Morphologie-Systématique-Dissémination
pour
enseignement primaire et secondaire

Films-Fixes S. A. Fribourg

Tél. (037) 2 59 72

On montrera bientôt du doigt ceux qui ignorent

« M I L C O P »

le champion des duplicateurs ! Prix Fr. 159.— seulement, net, franco, avec les fournitures. Distributeur pour les écoles : F. PERRET, Valangines 40, Neuchâtel.

qui nous félicite pour le travail accompli à l'école enfantine. La SPR nous accorde son appui moral entier pour notre participation à la SAFFA et peut-être même une petite aide financière.

C'est M. Christe de l'UIG messieurs qui souligne l'unanimité de vue entre nos trois sections et qui

forme tous ses vœux pour le succès de la sœur « cadette ».

Enfin, le « clou » de l'assemblée fut sans conteste la captivante conférence de M. Henri Guillemin qui nous entraîna avec brio sur les pas de Pascal...

C. G.

NEUCHÂTEL

Un beau geste

En septembre, la Croix-Rouge de la Jeunesse prend l'initiative d'offrir des bibliothèques à des classes pauvres ou isolées. Répondant à son appel, les Juniors romands récoltent... 2549 livres inutilisés, mais en excellent état !

Répartis en 32 bibliothèques, ces livres sont distribués à autant de classes du pays romand. Que de gosses ont dû être heureux ce jour-là ! D. G.

Extraits des rapports de section (1957)

Val-de-Travers. — Un jeune collègue, M. Francis Maire, n'a pas craint d'accepter la présidence de cette section. Nous le complimentons d'avoir pris sa tâche très à cœur et de la remplir avec beaucoup de conscience. M. Maire, au reste, n'est entré en fonctions qu'en septembre, après la nomination de son prédécesseur, M. Claude Grandjean, au CC. Aussi, en cette courte période, l'activité de ce district ne pouvait-elle être très intense.

Une assemblée générale a été convoquée pour discuter de la réorganisation de l'enseignement secondaire. M. Roger Hügli en fit l'exposé. Un cours de reliure qui fut « une réussite grâce à la compétence de notre professeur, M. Willy Galland, et à la bonne humeur de chacun », a été organisé en fin d'année.

Le comité a été constitué comme suit pour 1958 :

Président : M. Francis Maire, St-Gervais 25, Couvet (tél. 9 25 70) ; vice-président : M. Georges Bobillier ; secrétaires : MM. Léo Coulot et Georges Müller ; caissière : Mlle Reine Renaud.

Le président termine son rapport par quelques paroles optimistes. Nous lui souhaitons bon courage et plein succès pour 1958 ! W. G.

Université populaire

Semestre d'été

COURS A NEUCHÂTEL

1. **Anglais** : M. J.-Mc Hale, 8 leçons. Mercredi à 20 heures, collège des Terreaux, salle 16. Dès le 23 avril.
2. **Allemand** : M. A. Reichel, 8 leçons, lundi à 20 h., Université, salle C, 50. Dès le 21 avril.
3. **Philosophie** : M. J.-L. Ferrier, 8 leçons, mardi à 20 heures, Université, salle C, 50. Dès le 22 avril.
4. **Histoire contemporaine** : M. Eddy Bauer, mardi à 20 h., 8 leçons, Université, salle C, 49. Dès le 22 avril.
5. **Droit civil** : M. B. Houriet, 8 leçons, lundi à 20 h., Université, salle C, 49. Dès le 21 avril.

6. **Histoire de la Musique** : M. Zygmunt Estreicher, 6 leçons, lundi à 20 h. 15. Dès le 21 avril, Gymnase, salle 14.

7. **Physique** : M. André Mayor, 8 leçons, lundi à 20 h., Gymnase, salle 35. Dès le 21 avril.

8. **Mathématiques** : M. Paul Burgat, 6 leçons, mardi à 20 h., Gymnase, salle 10. Dès le 22 avril.

9. **Biologie** : M. Georges Dubois, 6 leçons, mardi à 20 h., Gymnase, salle 27. Dès le 22 avril.

COURS A LA CHAUX-DE-FONDS

1. **Histoire de chez nous**, par M. Maurice Favre, 2 leçons, 21 avril, à 20 h. 15, Gymnase, salle de géographie, et 26 avril, à 14 heures, au Musée historique.

2. **Mathématiques** : M. Eric Emery, mercredi à 19 h. 45, 10 leçons, Gymnase, salle du SE. Dès le 23 avril.

3. **Histoire de l'art** : M. Maurice Billeter, mercredi, à 19 h. 15, 18, 21 et 22 juin, Gymnase, salle de biologie.

4. **Astronomie** : M. J.-P. Blaser. Dès le 23 avril. Observatoire de Neuchâtel.

5. **Biologie** : M. Georges Dubois. Lundi à 19 h. 30, 3 leçons, 2, 9 et 16 juin, Gymnase cantonal à Neuchâtel, salle 27.

6. **Littérature** : 3 leçons sur 3 chefs-d'œuvre, mercredis 23 et 30 avril, 7 mai : « Sur le Don paisible » : M. Jean Steiger ; « Pour qui sonne le glas » : M. Charly Guyot ; « Le docteur Faustus » : M. Werner Günther.

7. **Histoire de la musique** : M. Zygmunt Estreicher, 7 leçons, mardi à 20 h. 10. Dès le 22 avril, Gymnase, salle de musique.

8. **Physique** : M. J.-P. Ketterer, 4 leçons, mardi à 20 h., Gymnase, salle de géographie. Dès le 22 avril.

COURS AU LOCLE

1. **Histoire de chez nous** : M. Faessler, lundi à 20 h. 30, 2 leçons : 21 et 28 avril, Technicum, salle 355.

2. **Littérature** : mardi à 19 h. 15, 3 leçons (les mêmes qu'à Neuchâtel : 3 chefs-d'œuvre) : 22 avril (M. Günther) ; 29 avril (M. Jean Steiger) ; 7 mai (M. Charly Guyot).

3. **Mathématiques** : 4 leçons, lundi à 19 h. 15. M. Henri Robert, Technicum, salle 357. Dès le 2 juin.

4. **Musique** : M. André Bourquin, lundi à 19 h. Dès le 28 avril. Au Moutier.

Inscriptions : Neuchâtel : par la poste : UPN, case 42, Peseux. — La Chaux-de-Fonds et Le Locle : « La Cité du Livre ». Rabais de 10 % sur le prix des cours aux membres de la SPN.

Géographie

Diapositives en couleurs I. V. A. C.

Cartes-dias et vues de la Suisse et des pays étrangers

Films-Fixes S. A. Fribourg

Nouvelle adresse :
rue de Romont 20 - Tél. (037) 2 59 72

Préférer

« MILCOP »

c'est économiser de 100 à 200 francs ! C'est pouvoir polycopier à la minute (système breveté d'humectage) et sur papiers de toutes épaisseurs : du papier de soie au carton souple. Le papier de cahier convient très bien !

JURA BERNOIS

ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS PORRENTUROY

Examens d'admission de 1958

Comme de coutume, nous donnons ci-après les questions posées aux candidats lors des derniers examens d'admission à l'Ecole normale des instituteurs ; ceux-ci étaient au nombre de 22, venant de toutes les régions du Jura.

1) Composition française.

Traiter l'un des trois sujets suivants :

1. Quand je lis quelques belles légendes de mon pays.
2. Quatre amis disputent sur des problèmes importants et intéressants d'aujourd'hui.
3. Commenter la pensée : « Songe au passé quand tu consultes ; au présent quand tu jouis ; à l'avenir dans tout ce que tu fais. » (Joubert.)

Le premier sujet a été choisi 8 fois ; le second, 10 fois ; le troisième, 4 fois.

« Il y a peu à changer au rapport de l'an passé, déclare M. Berlincourt, Dr ès lettres, professeur ; sont toujours manifestes les faiblesses en orthographe, l'indigence dans les idées et les pauvretés du style et de la syntaxe !

» Pourtant il y a un peu plus de travaux moyens, et la proportion des notes suffisantes est un peu plus élevée que l'an passé. »

Deux travaux ont été appréciés $1\frac{1}{2}$; deux ont mérité la note $2\frac{1}{2}$; quatre, la note 3 ; trois la note $3\frac{1}{2}$; quatre, la note 4 ; cinq, la note $4\frac{1}{2}$ et deux la note 5.

Onze travaux, soit 50 %, sont donc moyens à bons.

2) Mathématiques.

Les candidats disposaient du choix des 8 problèmes ci-dessous, à résoudre en 4 heures :

1. Trois ouvriers travaillent de telle sorte que le premier ferait en trois heures ce que le deuxième ferait en 4 heures et le troisième en 5 heures. Réunis, ils mettent 30 heures pour faire un certain travail. Combien de temps chaque ouvrier mettrait-il pour faire le travail, s'il était seul ?

2. Un commerçant assure une marchandise venant d'outre-mer. La valeur est 14 100 fr. et la prime 6 %. Pour être dédommagé non seulement de sa marchandise, mais encore de la prime, en cas de sinistre, le commerçant déclare une valeur supérieure à 14 100 fr. Combien déclare-t-il ?

3. Lorsqu'une monnaie est dévaluée de 30 %, quel est en % l'augmentation de prix des marchandises importées de l'étranger ?

4. Un point P se trouve sur le côté AB d'un triangle au tiers du côté à partir de A. On demande de couper ce triangle en deux parties d'égales surfaces en menant une droite par P.

5. Construire un parallélogramme connaissant un côté, un angle et la diagonale issue du sommet de cet angle.

6. Construire un triangle rectangle connaissant la médiane et la hauteur qui tombe sur l'hypoténuse.

7. Un marchand se trouve contraint de vendre au prix coûtant une partie de sa marchandise pour payer une dette. Il a oublié le poids et le prix de sa marchandise ; tout ce dont il peut se souvenir, c'est qu'en la vendant au prix de 30 fr. les 100 kg., il aurait gagné 120 fr., mais qu'il aurait perdu 360 fr. en la vendant au prix de 22 fr. les 100 kg. On demande le poids de la marchandise et le prix d'achat.

8. Deux personnes éloignées de 3600 m. partent au même instant et se rencontrent à 2000 m. de l'un des points de départ. Si la plus lente était partie 6 minutes avant l'autre, la rencontre aurait eu lieu à mi-route. Quelles sont les vitesses.

Résultats :

Deux candidats ont résolu chacun 8 problèmes ; trois, 7 problèmes ; six, 5 problèmes ; cinq, 4 problèmes ; deux, 3 problèmes ; un candidat a résolu 2 problèmes ; un, 1 seul problème et deux candidats n'ont résolu aucune des questions posées.

En désignant les problèmes par leur numéro d'ordre, nous constatons que :

Le numéro 1 a été résolu 10 fois ; le No 2, 12 fois ; le No 3, 12 fois ; le No 4, 7 fois ; le No 5, 18 fois ; le No 6, 12 fois ; le No 7, 19 fois ; le No 8, 6 fois.

Les travaux venant en tête de liste furent aussi les mieux présentés.

L'appréciation des travaux est la suivante :

Trois ont mérité la note 1 ; un, la note $1\frac{1}{2}$; deux, la note 2 ; cinq, la note 3 ; six, la note 4 ; trois, la note $5\frac{1}{2}$, et deux, la note 6.

3) Allemand.

I. Grammatikalische Arbeit

1. Ergänze die Endungen :

Der Lehrer lobte seine fleissig- Schüler.

Bei solch schlecht- Wetter gehen wir nicht spa- zieren.

Er hat noch keine neu- Schuhe gekauft.

Der Arme freute sich über jedes klein- Geschenk.

Das Leben aller krank- Menschen ist schwer.

2. Setze das eingeklammerte (entre parenthèses) Ad- jektiv in den Komparativ oder Superlativ :

Mein Vater hat zwei Fahrräder gekauft ; das (klein) schenkte er meinem Bruder, das (gross) mir.

Im Juli sind die Tage (heiss).

3. Setze Interrogativpronomen ein :

Ich habe zwei Schwestern, — von beiden bist du begegnet ?

— Haus hat dein Onkel gekauft, ein grosses oder ein kleines ?

Auf — wartest du ?

4. Setze passende (convenable) Pronomen ein :

Die Frau, — Kind gestorben ist, weinte sehr.

Frieda sagte zu Hanna : « Ich habe meinen Schirm verloren, kannst du mir — leihen (prêter) ?

Zoologie

Diapositives en couleurs I. V. A. C.

Les animaux par familles

Squelette - Dissection - Développement

Zoologie systématique

Films-Fixes S. A. Fribourg

Demandez notre nouveau catalogue

« Je suis enchanté de mon appareil duplicateur

« MILCOP »

ainsi que mes élèves », telle est la phrase résumant les témoignages enthousiastes de centaines de collègues à tous les degrés de l'enseignement.

Der kleine Peter kann — schon gut selber waschen ; die Mutter braucht — nicht zu helfen.

5. Verbinde die zwei folgenden Sätze mit den Konjunktionen **damit, weil, darum** :

Die Frau begießt die Blumen täglich ; die Blumen wachsen gut.

6. Setze die folgenden Sätze ins Plusquamperfekt des Indikativs :

Ich lasse mir einen neuen Anzug machen.

Der Vater weckt seine Kinder um acht Uhr.

7. Bilde einen vollständigen Satz im Imperfekt :

Der Förster (garde forestier), täglich, 6 Uhr, aufstehen, und in, der Wald, sich begeben.

Setze den folgenden Satz ins Imperfekt des Konjunktivs :

Er kann schön schreiben, wenn er sich Mühe gibt.

8. Setze ins Aktiv (gleiche Zeit) :

Der Kuchen wurde von der Mutter gebacken.

Der Wagen wird vom Pferd gezogen werden.

9. Setze passende Präpositionen oder Adverbien ein :

Das Bild, das — (dein Bett) hängt, sieht man schlecht ; hänge es — (der Schreibtisch) !

Karl ging — Haustür und öffnete sie ; — stand sein Freund Emil.

Karl sagte zu ihm : « Komm — ! » Emil trat —, dann gingen beide die Treppe — in den 1. Stock.

10. Ergänze die folgenden Sätze :

Heinrich darf wieder alles essen, wenn...

Als Maria den Teller fallen liess, ...

II. Thème

Dans une rue de Berlin, un camion était arrêté (stand). Un petit garçon vint et apporta du pain aux chevaux. Le voiturier ne connaissait pas le garçon et pensait : Voilà un petit qui aime bien les bêtes ! Il le loua et l'appela un brave petit ami des bêtes.

« Tu donnes le pain de ton déjeuner aux chevaux, c'est gentil de ta part (von dir), mais ta mère t'a-t-elle donné un si gros morceau ? »

« Je ne l'ai pas reçu de ma mère », dit l'enfant.

« D'où vient-il donc ? »

« Je l'ai trouvé là-bas sur le camion. »

« Eh, maudit gamin ! » s'écria le voiturier furieux, « c'est mon déjeuner ! » Il voulut attraper le garçon par (an) les oreilles, mais le petit s'échappa (fortrennen).

le camion = der Lastwagen

le voiturier = der Fuhrmann

l'ami des bêtes = der Tierfreund

maudit gamin = elender Lausbub

Le thème est extrait de Rochat-Lohmann II.

Le nombre des **fautes de grammaire** dans la première partie du travail va de 5 à 34 ; celui des fautes d'inattention, de ponctuation, de 0 à 11. Dans le thème, les fautes de grammaire oscillent entre 1 et 28, celles d'inattention, de ponctuation, entre 0 et 5. Le total des fautes est de 6 à 59 (grammaire) et de 1 à 12 (inattention).

Les notes de cet examen écrit peuvent être classées comme suit : deux travaux ont mérité la note 1 ; un,

la note 2 ; 3, la note 2 1/2 ; quatre, la note 3 ; quatre, la note 3 1/2 ; deux, la note 4 ; deux, la note 4 1/2 ; trois, la note 5 ; un, la note 5 1/2.

Il y a donc 14 travaux inférieurs à la moyenne.

L'examen oral a eu l'effet suivant : un élève a reçu la note définitive 1 ; un, la note 1 1/2 ; un la note 2 ; deux élèves ont été taxés 2 1/2 ; six, 3 ; quatre, 3 1/2 ; trois, 4 ; deux, 4 1/2 ; un a mérité la note 5, et un la note six.

Finalement, 15 candidats ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne.

Le résultat d'examen le plus faible se chiffre par 22 points sur 54), soit une moyenne générale de 2,4 ; le meilleur totalise 47 points, soit une moyenne de 5,1.

Le corps enseignant, après examen minutieux de la situation, et fort des expériences faites ces dernières années, a estimé qu'il ne fallait plus admettre à l'entrée des élèves inférieurs à la moyenne, pour être obligé de constater au bout des six mois d'épreuve requis, que ceux-ci ne peuvent pas profiter normalement de l'enseignement. Aussi proposa-t-il à la commission des Ecoles normales l'admission de 13 candidats, le dernier de ceux-ci étant à peine suffisant.

Mais la commission, tenant compte des circonstances actuelles (pénurie), a jugé bon de hisser ce chiffre à 16 candidats, toutefois avec la réserve formelle que les six mois d'épreuve seraient décisifs quant à l'admission des élèves reçus à l'essai avec des notes nettement insuffisantes.

A chacun ses responsabilités...

Ed. Guéniat, dir. E. N.

Service de placement SPR

1. Famille allemande désire échange pour les vacances d'été (jeune fille).

2. Jeune Argovienne de 15 ans cherche place dans une famille romande du 12 juillet au 15 août. Event. comme demi-pensionnaire aidant au ménage.

Offres à André Pulfer, Corseaux.

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES

ROLLAUZEU

NOUILLES VAUDOISES



LA MISSION SUISSE

cherche deux

INSTITUTRICES DIPLOMÉES

S'adresser : Mission Suisse, 5, ch. des Cèdres, Lausanne

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

Partie pédagogique

† Jean-Claude EBERHARD

Jean-Claude Eberhard, maître au collège de Vallorbe, n'est plus ; à 31 ans, un tragique accident vient de l'enlever à ses parents, à ses amis, à ses élèves, à l'« Educateur » dont il était, depuis deux ans, le plus fidèle collaborateur. Un jour avant sa mort, le 8 avril, nous recevions de lui ce qui devait être sa dernière chronique bibliographique. Passionnément curieux de tout ce qui touche à l'éducation et à l'enseignement, il signalait, dans notre journal, tous les ouvrages, toutes les revues qui lui paraissaient offrir quelque intérêt pour la culture professionnelle de ses collègues. Licencié ès-lettres et diplômé de l'Institut des Sciences de l'Education à Genève, il préparait une thèse de doctorat dont l'article que nous publions ci-dessous aurait constitué l'introduction. On constatera avec quel soin et quelle juste rigueur il abordait le problème qu'il envisageait de résoudre et l'on mesurera la perte que nous venons de faire.

Son enthousiaste désir de connaître pour agir avec efficacité, de communiquer à autrui ses découvertes, ses convictions et ses espoirs en une école toujours plus vivante faisaient de ce jeune maître une personnalité attachante dont nous garderons un lumineux souvenir. A ses parents, à ses amis, nous disons notre sympathie profondément attristée.

A. Chz.

Une échelle d'importance des difficultés orthographiques

Les difficultés de l'orthographe française sont non seulement nombreuses, mais extrêmement variées, et chaque type réclame un enseignement approprié. Mais comment les traiter toutes et avec l'assiduité qu'elles méritent, dans le temps strict que l'horaire nous permet d'y consacrer ? Il faut bien que le maître choisisse l'essentiel. Or s'il parvient un jour, par l'expérience des dictées, à se faire une idée des fautes que ses élèves commettent le plus souvent, ce ne peut être qu'à la suite d'une lente découverte dont nombre de volées n'ont pas bénéficié, et il est probable que cette idée est approximative. Il y aurait donc grand profit que tout instituteur dispose, dès le début de son travail, d'une **échelle d'importance des difficultés orthographiques** à laquelle il puisse rapporter le plan d'études, l'éventail des sujets à traiter, la fréquence prévue des répétitions, le temps même à consacrer à l'exercice de telle ou telle notion. Tel a été notre propos dans une recherche entreprise sous la direction de M. le professeur S. Roller, directeur du Laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Institut des sciences de l'éducation, à Genève.

PRINCIPES DE L'ÉCHELLE

Il faut entendre par **importance** d'une difficulté orthographique la **fréquence des fautes qu'elle occasionne**. Il ne s'agit donc pas de la difficulté en soi d'une notion, ni de la fréquence d'emploi de cette notion, mais de l'effet combiné de la difficulté et de la fréquence d'emploi de la notion. Ainsi, la difficulté de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir, qui est grande, est de peu d'importance en raison de la rareté du cas où l'accord doit se faire. Loin de nous l'idée qu'une différence de difficulté entre deux notions ne doive peut-être entraîner une pédagogie différente, mais le plus urgent nous paraît être, lorsqu'il s'agit d'établir son programme en début d'année, d'apprécier la part que prend chaque difficulté dans l'imperfection de l'orthographe, quelle qu'en soit la cause.

La **mesure** de l'importance des difficultés orthographiques, c'est-à-dire de la fréquence des fautes, se fera en pourcentages. Dire, par exemple, que la confusion entre la préposition **à** et l'auxiliaire **a** obtient une fré-

quence de 4,9 %, signifie que, sur 100 fautes relevées, 4,9 ont substitué une de ces deux graphies à l'autre.

Afin de ne pas disperser l'intérêt sur des fautes rares, nous arrêterons l'échelle à un **seuil** de fréquence égal à 1 %. Ainsi, la confusion entre le passé simple et le subjonctif imparfait à la 3^{me} personne, qui ne dépasse pas 0,2 %, ne sera pas retenue.

L'échelle que nous communiquons ici a pour **base** un échantillon de textes bien déterminé. Il s'agit de **rédactions** (compositions sur un thème donné et lettres) composées par des **jeunes gens de 20 ans** (toutes les recrues genevoises de l'année 1948)¹. Son intérêt nous paraît résider dans le fait qu'il représente l'éventail de toutes les aptitudes et de tous les degrés d'instruction (dans les limites de la population masculine), et cela quelque temps après la fin de la scolarité obligatoire. Mais sa valeur peut aussi être contestée : les écoliers doivent-ils vraiment être préparés aux exigences de ce qu'ils écriront spontanément à 20 ans ? n'est-ce pas la dictée telle que nous la pratiquons, particulièrement la dictée d'examen, aux épreuves de certificat ou d'admission, qui doit servir de modèle (et l'on sait combien ces dictées sont fabriquées, les difficultés d'un certain type accumulées ? La prochaine phase de notre recherche aura pour objet l'analyse des dictées, mais en attendant, l'inventaire des 7 055 fautes relevées dans 555 rédactions de recrues fournit une première référence.

RÉSULTATS

Mémoire des formes ou application ?

Quoique notre enquête ne vise à autre chose qu'à décrire les fautes en les classant selon le type de perturbation qu'elles apportent au système de la langue, sans préjuger des causes qui les expliquent, il est fort probable que les deux grands groupes distingués (**barbarismes** qui substituent à la graphie correcte une graphie n'existant pas dans la langue comme **apercevoir** à **apercevoir** et **confusions** qui lui substituent une graphie existant dans la langue comme **beaux** à **beau**) correspondent l'un à une insuffisance de mé-

¹ Les documents ont été mis à notre disposition par le Laboratoire de pédagogie expérimentale.

moire des formes apprises dans une liste ou dans des tableaux, l'autre à un choix incorrect d'une forme entre plusieurs au moment de l'application. Or, il y a 47,5 % de barbarismes et 52,5 % de confusions. L'importance va donc à moitié aux difficultés de mémorisation, à moitié aux difficultés d'application.

Que mémoriser ?

Des fautes relevant de la mémorisation, deux tiers (30 % de l'ensemble des fautes) sont d'ordre sémantique, c'est-à-dire concernent la partie commune à toutes les formes d'un nom, d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe (**chateau** pour **château**, **appercevoir** pour **apercevoir**) (fautes traditionnellement dites **d'usage**), un tiers (14 % de l'ensemble) sont d'ordre morphologique, c'est-à-dire se rapportent aux formes variables d'un nom, d'un adjectif ou d'un verbe (**fésons** pour **faisons**) ou aux mots grammaticaux (**l'orsque** pour **lorsque**).

Les fautes sémantiques affectent surtout le nom (15 %), dans une moindre mesure le verbe (9 %), l'adjectif (4 %) et l'adverbe (3 %). Ces proportions sont probablement celles de la fréquence d'emploi et les programmes expérimentaux d'orthographe d'usage tels que celui de Pirenne les reproduisent sans doute.

Les barbarismes morphologiques atteignent d'abord les mots grammaticaux (8 %), ensuite les verbes (6 %). Dans le cas du verbe, c'est le radical flexionnel (défini selon le système verbal de Roller et distingué à la fois du radical sémantique commun à toute la conjugaison et de la terminaison caractéristique du temps et de la personne² qui présente la difficulté la plus importante (3,5 %), la désinence des formes personnelles venant ensuite avec 1 %.

De quelles notions exercer l'application ?

Des fautes relevant de l'application, près de la moitié (20 % de l'ensemble) portent sur l'accord en genre et en nombre (**les livre** pour **les livres**, **ils ont portés** pour **ils ont porté**), un quart (12,5 % de l'ensemble) sur les homonymes grammaticaux (**à** pour **a**) et un quart également (11 % de l'ensemble) sur le temps du verbe (**porter** pour **porté**). La personne du verbe ne donne lieu qu'à 4 % de l'ensemble des fautes (**je prend** pour **je prends**).

Parmi les fautes de genre et de nombre, on constate qu'elles consistent le plus fréquemment à laisser le mot à sa forme la plus simple (singulière ou masculine singulière) (13 %) et qu'elles affectent surtout le nom (8 %), suivi de l'adjectif (5 %), du participe passé (4 %), du verbe personnel (2 %) et du déterminant (1 %). Le participe passé dépasse le seuil d'importance dans tous ses emplois (de 1 à 1,5 %) hormis dans le verbe pronominal. Le verbe, l'adjectif aussi bien que le participe passé employé sans auxiliaire présentent une difficulté importante lorsqu'ils sont placés après le nom avec lequel ils doivent s'accorder, non lorsqu'ils sont placés avant. Mais l'adjectif attribut doit également être retenu comme source de difficulté.

L'homonymie grammaticale **a - à** est la plus difficile (5 %), l'omission de l'accent étant plus fréquente

que la faute inverse. Les homonymies **ce - se** et **ou - où** viennent ensuite (fréquence de l'ordre de 1,5 %), l'omission de l'accent l'emportant aussi, dans le dernier cas, sur la faute inverse. La confusion des homonymes de **tout** atteint 1 %. Il existe encore de multiples homonymies sources de confusion, mais aucune ne dépasse le seuil. Cela ne veut cependant pas dire que l'enseignement ne doive, dans l'exercice sur l'homonymie, les faire intervenir.

La faute de temps de beaucoup la plus fréquente (5,5 %) prend l'un pour l'autre le participe passé en **é** et l'infinitif en **er**, plus souvent le second pour le premier. En deuxième place se range la confusion entre le participe passé en **i** ou en **u** et la forme homonyme du présent de l'indicatif, du passé simple et du subjonctif imparfait (plus de 1,5 %) et en troisième la confusion entre l'infinitif en **er** et la forme personnelle en **ez**. D'autres fautes obtiennent une fréquence inférieure au seuil.

Quant aux fautes de personne, elles se réduisent pratiquement toutes à des confusions entre la première, la deuxième et la troisième du singulier, la substitution de la troisième à une des deux autres se produisant plus souvent que l'erreur inverse.

Difficultés complexes

Sous ce nom, nous envisageons des difficultés orthographiques qui ne peuvent facilement se ramener *a priori* aux difficultés de mémorisation ou aux difficultés d'application. D'une description plus complexe, elles accusent probablement une causalité également plus complexe, dont nous ne saurions préjuger. Il semble toutefois que c'est l'application qui doit être principalement exercée si l'on entend les maîtriser. Il s'agit des **barbarismes complexes** (3 %, fausses liaisons comme **vient il** pour **vient-il** ou amalgames comme **kesqui pour qu'est-ce qui**), des **confusions d'espèce** (2,5 %, **près** pour **prêt**) et des **confusions complexes** (2 %, **convoi** pour **qu'on voit**).

L'ÉCHELLE

Nous établissons deux échelles séparées, l'une pour le plan de mémorisation, l'autre pour le plan d'application. Toutes deux suivent un ordre décroissant d'importance. L'indice d'importance est calculé séparément pour chaque espèce.

Plan de mémorisation

1. **Orthographe d'usage** (importance : 60 %). 30 % de noms, 18 % de verbes, 8 % d'adjectifs, 6 % d'adverbes. Les programmes tels que celui de Pirenne augmenté de la liste Mayer-Reichenbach y répondent fort probablement.
2. **Liste des mots grammaticaux** (importance : 16 %). Pronoms, adjectifs déterminatifs, prépositions, conjonctions, auxiliaires avoir et être.
3. **Tableaux de conjugaison** (importance : 12 %).
 - a) **radicaux flexionnels des verbes** (importance : 7 %). L'analyse linguistique que Roller a faite du système verbal français peut servir de base à un plan d'étude, mais celui-ci est encore à monter.
 - b) **désinences des formes personnelles** (importance : 2 %). Il ne semble pas utile, en raison de leur peu d'importance, de les étudier spécialement : elles seront assimilées avec l'ensemble des tableaux de conjugaison.
4. On notera que la morphologie de l'adjectif qualificatif et du nom (féminin, pluriel) ne présente

² Les *Tableaux de conjugaison française*, de S. Roller (publiés à Genève) sont fondés sur une étude grammaticale (non publiée) que l'auteur a faite du système verbal français et qui rattache toute conjugaison à une série de formes flexionnelles dont le nombre est généralement 7. Exemple : boire, je bois, nous buvons, ils boivent, je boirai, je bus, j'ai bu. Dans cette perspective, *il aquerra* (pour *il acquerra*) désigne une faute sémantique (contre le radical commun à toute la conjugaison), *il aquerra* une faute morphologique touchant le radical flexionnel et *il acquerrat* une faute morphologique affectant la désinence d'une forme personnelle.

pas de difficulté importante (moins de 1 %) et qu'il y a mieux à faire, dans l'enseignement de l'orthographe, que de s'attarder sur les **combats navals**, les **choux** et les **cailloux**.

Plan d'application

1. **L'accord en genre et en nombre** (importance : 40 %). Ce sont les formes plurielles ou féminines qui doivent être exercées en majorité, le sujet ayant tendance à choisir la graphie la plus simple (masculine singulière) (26 %).
Les espèces à exercer sont dans l'ordre le nom (16 %), l'adjectif qualificatif (10 %), celui-ci surtout lorsqu'il est placé après le nom ou employé comme attribut, le verbe personnel (4 %, surtout placé après le sujet), le participe passé employé sans auxiliaire (25 %), presque uniquement placé après le nom), le participe passé employé avec être (2,5 %) et avec avoir (2,5 %), le déterminant (2 %).
A noter l'importance quasi-nulle de la difficulté de l'accord du participe passé dans un verbe pronominal.
2. **Les homonymies grammaticales** (importance : 25 %). On exercera d'une manière générale toutes les homonymies grammaticales, qui atteignent ce degré d'importance en raison de leur extrême diversité. Un effort particulier devra cependant être porté sur quatre homonymies spécialement importantes :
a) **a - à** (importance : 10 %). La préposition **à**, dont les sujets ont tendance à omettre l'accent, doit être exercée plus que l'auxiliaire **a**, dans le rapport du simple au double.
b) **ce - se** (importance : 3 %).
c) **ou - où** (importance : 3 %).
L'adverbe **où** doit aussi, pour la même raison, être exercé plus assidûment que la conjonction **où**.
d) Les homonymes de **tout** (importance : 2 %).
3. **La distinction des temps** (importance : 23 %).
a) **Participe passé en é et infinitif en er** (importance : 11 %). Le participe passé doit être exercé un peu plus souvent que l'infinitif.
b) **Participe passé en i ou en u et forme personnelle en is ou it, us ou ut** (importance : 3 %).
c) **Infinitif en er et forme personnelle en ez** (importance : 3 %).
4. **La distinction des personnes** (importance : 8 %). L'effort portera intégralement sur la distinction entre la première, la deuxième et la troisième personne du singulier, en visant tout spécialement la première et la deuxième.

RÉSUMÉ DE L'ÉCHELLE

Plan de mémorisation

1. Orthographe d'usage : 60 %.
2. Liste des mots grammaticaux : 16 %.
3. Tableaux de conjugaison : 12 %.

Plan d'application

1. L'accord du nom, de l'adjectif qualificatif et du verbe : 30 %.
2. La distinction entre le participe en **é** et l'infinitif en **er** : 11 %.
3. L'homonymie **a - à** : 10 %.
4. La distinction de première, deuxième et troisième personnes du singulier : 8 %.

5. (ex aequo à 4) : Le participe passé sans auxiliaire, avec être et avec avoir : 8 %.
6. L'homonymie **ce - se** : 3 %.
7. (ex aequo à 6) : L'homonymie **ou - où** : 3 %.
8. (ex aequo à 6) : La distinction entre le participe passé en **i** ou **u** et les formes personnelles en **is** ou **it**, **us** ou **ut** : 3 %.
9. (ex aequo à 6) : La distinction entre l'infinitif en **er** et la forme personnelle en **ez** : 3 %.
10. Les homonymes de **tout** : 2 %.

UTILISATION DE L'ÉCHELLE

Les parties les plus importantes de l'orthographe sont ainsi désignées par l'échelle. Elles feront l'objet des premiers soins du maître. Soit qu'il conduise leur étude synchroniquement, soit qu'il les prenne les unes après les autres, il consacrerà à chacune d'elles un temps proportionnel. Il est clair, par exemple, que l'orthographe d'usage occupera une place considérable, que la répétition des listes de mots grammaticaux aura au moins l'importance des tableaux de conjugaison, que l'homonymie **a - à** sera plus souvent exercée que l'homonymie **ou - où** et que les deux le seront surtout dans le sens où la faute est d'omettre l'accent.

L'emploi de l'échelle ne préjuge naturellement pas des méthodes. Au maître de les concevoir en rapport avec la partie de l'orthographe qu'il se propose d'enseigner. Le plan d'application fera sans doute appel à des exercices d'attention dans les cas d'accord du nom ou de l'adjectif, à des exercices de compréhension de la syntaxe lorsqu'il s'agit d'accorder le participe passé ou de choisir entre deux homonymes grammaticaux. Les causes d'une faute d'orthographe, que le praticien pressent dans une certaine mesure, sont complexes. Elles demandent à être recherchées et leur découverte orientera la méthodologie de l'enseignement de l'orthographe vers plus d'efficacité. C'est le propos d'une phase ultérieure de notre investigation.

L'échelle est-elle valable pour tous les niveaux d'instruction et à tous les âges scolaires ? La hiérarchie a été vérifiée aux six niveaux d'instruction différents entre lesquels les sujets de l'échantillon avaient été répartis. Mais les écarts varient d'un niveau à l'autre. La constatation la plus intéressante à ce propos est que deux parties sont relativement plus importantes pour le groupe le plus instruit (sujets porteurs d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent) que pour les autres : l'orthographe d'usage et l'accord en genre et en nombre. Ce rapport est probablement proportionnel au niveau d'instruction. Il en résulte que dans les classes secondaires ou primaires supérieures, on gagnera à augmenter la part de l'étude de l'orthographe d'usage et celle de l'exercice de l'accord.

Quant à la généralisation de nos observations aux âges scolaires, elle n'est pas encore vérifiée. Une analyse des fautes commises par les élèves dans les compositions dira si la hiérarchie est la même. Mais un tel renseignement sera d'intérêt méthodologique : il ne diminuera en rien la valeur d'une échelle basée sur un état terminal comme l'imperfection orthographique des jeunes gens de 20 ans, tant il est vrai que l'école prépare.

La seule réserve à faire reste celle que nous formulons au début de ce rapport : le modèle le plus valable, si l'école a pour tâche de préparer l'enfant à son avenir, n'est-il pas l'épreuve d'examen terminal ou d'admission ? En attendant mieux, nous avons cru utile de faire part à nos collègues de nos premières déductions.

J.-Cl. Eberhard.

LE DÉBUT DE L'ALGÈBRE

Lorsqu'on examine des élèves « nageant » dans leur algèbre, on reste étonné de constater à quel point des écritures élémentaires les embarrassent. Je parle de sujets disposés au travail, non de négligents ou de distraits, et je crois que l'une des causes de ce flottement tient au manque de liaison entre l'algèbre et l'arithmétique — à l'insuffisance des exercices consacrés aux toutes premières écritures.

De par sa nature, en effet, l'algèbre naît et grandit en s'appuyant sur les propriétés des nombres entiers et cela apparaît dès le début de la somme algébrique.

Dans un thermomètre, le liquide monte ou descend ; deux montées successives équivalent à une seule montée totale ; deux descentes en valent une seule. En revanche, une montée et une descente successives se neutralisent partiellement ou même totalement.

On découvre donc ici l'idée d'une addition plus complexe que l'habituelle opération de l'arithmétique, et c'est pourquoi les fondateurs de l'algèbre ont dû créer une notation nouvelle et plus générale.

Bref, une écriture opératoire plus étendue, mais dont les résultats « sautent aux yeux » si l'on regarde les deux déplacements successifs sur une échelle thermométrique :

$$\begin{array}{ll} (+5) + (+3) = (+8) & (-5) + (-3) = (-8) \\ (+4) + (+1) = (+5) & (-3) + (-4) = (-7) \\ (+4) + (-5) = (-1) & (-4) + (+8) = (+4) \\ (+6) + (-9) = (-3) & (-2) + (+3) = (+1) \end{array}$$

Dans ces exemples, le signe à l'intérieur des parenthèses fixe le sens des déplacements, tandis que le signe toujours positif qui relie deux parenthèses signale l'opération elle-même.

A ce propos, je signale qu'un rouleau compresseur effectuant des va-et-vient fournit une bonne image de la somme algébrique. Quelques chiffres prouvent aisément que la position finale du véhicule se calcule en comparant la somme des allers au total des retours — bref, en groupant termes positifs et termes négatifs :

$$\begin{aligned} (+6) + (-5) + (+3) + (-8) + (+7) + (-3) \\ = 6 + 3 + 7 - 5 - 8 - 3 = 16 - 16 = (0) \\ (-4) + (-7) + (+5) + (+9) + (-1) + (+2) \\ = -4 - 7 + 5 + 9 - 1 + 2 = 16 - 12 = (+4) \\ (-9) + (+5) + (-8) + (-7) + (+4) + (+8) \\ = -9 + 5 - 8 - 7 + 4 + 8 = 17 - 24 = (-7) \end{aligned}$$

Définition : On dit que (-5) est le contraire ou le symétrique de $(+5)$, que $(+6)$ est le contraire de (-6) , etc.

En arithmétique, la question « combien y a-t-il de 46 à 75 » se traduit par la soustraction $(75 - 46) = ?$

Pareillement, en algèbre, la distance de (-1) à $(+5)$ sera annoncée par la soustraction

$$(+5) - (-1) = ?$$

Ainsi, encore des différences suivantes :

$$\begin{aligned} (+7) - (+4) &= \text{passage de } (+4) \text{ à } (+7) = (+3) \\ (+7) - (-2) &= \text{passage de } (-2) \text{ à } (+7) = (+9) \\ (+7) - (0) &= \text{passage de } (0) \text{ à } (+7) = (+7) \\ (-7) - (0) &= \text{passage de } (0) \text{ à } (-7) = (-7) \\ (-7) - (-3) &= \text{passage de } (-3) \text{ à } (-7) = (-4) \\ (0) - (+5) &= \text{passage de } (+5) \text{ à } (0) = (-5) \\ (0) - (-5) &= \text{passage de } (-5) \text{ à } (0) = (+5) \end{aligned}$$

Le sens de la soustraction étant fixé, il est facile de ramener son calcul à celui d'une somme algébrique.

Pour le comprendre, imaginons une suite de passages partant tous de $(+2)$ et arrivant par exemple à $(+4)$ à $(+7)$ à $(+9)$... à (-1) à (-3) à (-7) ...

On obtient ainsi une première colonne de soustractions et on trouvera dans la seconde colonne une autre suite de passages partant tous de (-2) :

$$\begin{array}{ll} (+4) - (+2) = ? & (+4) - (-2) = ? \\ (+3) - (+2) = ? & (+3) - (-2) = ? \\ (+1) - (+2) = ? & (+1) - (-2) = ? \\ (-1) - (+2) = ? & (-1) - (-2) = ? \\ (-3) - (+2) = ? & (-3) - (-2) = ? \\ (-7) - (+2) = ? & (-7) - (-2) = ? \\ (+1) - (-2) = ? & (-1) - (-2) = ? \end{array}$$

En calculant et en comparant ces deux suites de « sauts » partant les uns de $(+2)$, les autres de (-2) , on aperçoit sans peine

1. que le $-(+2)$ équivaut à un (-2) qui vient s'ajouter algébriquement au premier terme ;

2. que le $-(-2)$ revient à un $(+2)$ qui vient s'ajouter au premier terme.

C'est la règle classique : pour soustraire un nombre, on ajoute son contraire :

$$\begin{aligned} (-7) - (-4) &= (-7) + (+4) = -7 + 4 = -3 \\ (+9) - (+7) &= (+9) + (-7) = +9 - 7 = +2 \\ (-5) - (+1) &= (-5) + (-1) = -5 - 1 = -6 \\ (+4) - (-3) &= (+4) + (+3) = +4 + 3 = +7 \end{aligned}$$

Rappel : Les signes qui précèdent les chiffres et qui figurent dans les parenthèses désignent la qualité positive ou négative des nombres utilisés. Les signes qui relient les parenthèses entre elles sont des signes opératoires.

Dans le cas de la somme algébrique, on peut simplifier les écritures en supprimant et les parenthèses et les signes positifs placés entre ces parenthèses :

$$(+6) + (-8) + (+4) + (-5) + (+1) + (-9) = +6 - 8 + 4 - 5 + 1 - 9 = 11 - 22 = -11$$

$$(-1) + (-2) + (+6) + (-7) + (+9) = -1 - 2 + 6 - 7 + 9 = 15 - 10 = +5 = 5$$

$$(+3) - (-8) + (-7) + (+4) - (+6) = 3 + 8 - 7 + 4 - 6 = 15 - 13 = 2$$

$$(-6) + (-7) - (-1) + (-3) - (-10) = -6 - 7 + 1 - 3 + 10 = 11 - 16 = -5$$

$$-6 - (-3) + 4 - 7 + 8 - (+9) - (-1) = -6 + 3 + 4 - 7 + 8 - 9 + 1 = 16 - 22 = -6$$

Georges Durand.



DEUX NOUVELLES CARTES HISTORIQUES

La Maison Kümmerly et Frey, bien connue pour ses nombreuses et magnifiques publications dans le domaine cartographique, vient de ménager une agréable surprise aux contrées romandes en leur offrant une édition française de la carte historique de la Suisse. Jusqu'à maintenant, on ne possédait que l'édition allemande, faite il y a un demi-siècle par le Dr Oechsli, en collaboration avec le Dr Baldamus, de Leipzig.

A vrai dire, ce n'est pas une traduction complète, laquelle eût entraîné de très gros frais. On s'est contenté de traduire les titres, les légendes et toutes les notes explicatives, ce qui rendra déjà de précieux services.

La Maison Kümmerly et Frey vient aussi d'éditer, mais entièrement en français, « Mille ans d'histoire de l'Occident », carte dressée il y a quelques années par un savant allemand, le Dr Riembeck, et publiée par la Maison Flemming, de Hambourg. Cette carte murale est divisée en 9 parties :

1. L'époque de Charlemagne ; 2. Le temps des Ottons (Xe siècle) ; 3. A la disparition des Hohenstaufen (1250) ; 4. Les guerres de religion (XVIe siècle) ; 5. Au sortir de la guerre de Trente Ans (1648) ; 6. A la fin de la guerre de Sept Ans (1763) ; 7. Après le Congrès de Vienne (1815) ; 8. L'époque de l'impérialisme européen (1878) ; 9. Au sortir de la première guerre mondiale (1919).

Grâce à son ingénieuse disposition, cette carte permettra de suivre avec autant de facilité que d'intérêt les transformations subies par l'Europe tout le long de son histoire comme aussi l'évolution des divers Etats qui l'ont composée au cours des âges. C'est M. le Dr Joseph Jordan, professeur d'histoire au Collège Saint-Michel, Fribourg, qui s'est chargé des traductions.

Sans doute, les établissements d'enseignement secondaire des contrées romandes se procureront ces deux nouvelles cartes, et les professeurs d'histoire seront enchantés de pouvoir les utiliser.

Défense et illustration de la forêt, par J.-B. Bavier et A. Bourquin. 272 pages de textes, 32 planches hors texte, 3 cartes en couleurs, couverture illustrée en couleurs et acétatée. Librairie Payot, Lausanne. 19 fr.

La forêt a donc besoin qu'on la défende ? Quand l'homme change, la forêt ne demeure-t-elle pas, puis-ante, immuable ? En Suisse, les défrichements agricoles ont pratiquement cessé avant la fin du moyen âge ; et l'industrie, à ses débuts grande brûleuse de bois, a depuis longtemps trouvé d'autres sources d'énergie. Se doute-t-on pourtant des quantités de bois qu'on abat annuellement dans notre pays ? 3 à 5 millions de

mètres cubes ! L'intervention humaine dans le jeu des facteurs naturels est donc un fait. Elle ne peut être à sens unique. L'homme doit aussi aider la nature à recréer ce qui a été consommé — sous peine de « tuer la poule aux œufs d'or » et de se priver du même coup de mille autres bienfaits, car la forêt retient l'avalanche, régularise l'écoulement des eaux, modère le climat, purifie l'atmosphère, offre enfin à l'homme les derniers refuges du silence et de la nature vierge.

Maintenir la forêt, l'améliorer même en réparant les erreurs du passé, c'est une tâche que mènent à bien, avec toute la patience et la persévérance que la nature exige, nos forestiers. Mais elle concerne aussi le paysan pour qui la forêt est un élément de l'exploitation agricole, le constructeur qui entretient ses matériaux, le montagnard qu'elle protège, le citadin qui y respire plus à l'aise... La forêt a besoin d'être défendue de notre ignorance, de notre indifférence. C'est pourquoi la « défense de la forêt » que publie la Société forestière suisse est aussi une « illustration », une célébration, une sorte de vaste poème à la gloire de la forêt. Poème où l'histoire, la biologie, la technique, la statistique et bien d'autres sciences ont leur place, mais qu'anime d'un bout à l'autre une ardeur, un « souffle » véritable. J.-B. Bavier et A. Bourquin ont tenu cette gageure de fournir une somme de renseignements précis sans jamais tomber dans le traité pédant et rébarbatif. Bien écrit, illustré de magnifiques héliogravures, ce livre donne au lecteur d'aujourd'hui une plaisante occasion de pénétrer plus avant dans le mystère des forêts.

B. G.

Pages d'action - Lectures, par G. Lombardy et D.A. Jolly. Classe de fin d'études. Certificat d'études primaires. Centres d'apprentissage. Paris, Fernand Nathan, 1957.

60 textes de littérature sur des sujets d'action, présentant un vif intérêt pour les écoliers dès 12 ans, suivis de notes permettant au maître de conduire son explication de texte.

APRÈS L'HIVER

*Un hérisson
vêtu de coques de châtaignes
bavarde avec la musaraigne
dans un buisson.
— Beau temps pour la saison, madame !
— Ah ! mon ami,
bien beau temps, mais j'ai tant dormi
que j'ai maigri de quatre grammes !*

Albert Rudhardt (Poèmes)
(paru dans l'Educateur du 20 mars 1937)

On cherche

**directeur
d'école**

L'enseignement est donné en langues italienne et allemande (éventuellement anglaise).

pour l'Ecole de langues du Circolo Commerciale Svizzero (section de la Société suisse des employés de commerce) à Milan.

Prière d'adresser les offres au Secrétariat central de la Société suisse des employés de commerce, Case postale, Zurich 23. Cet office renseignera.

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château : thé, café, limonade.

Prix d'entrée : 0.30 par élève

**I.V.A.C.
Centre international
d'Auxiliaires Visuels**

dirigé scientifiquement par le Collège d'Europe de Bruges

*vous offre une documentation universelle de toute
première valeur, en diapositives ou films-fixes en cou-
leurs, sur*

*la Géographie
l'Histoire
les Sciences
la Religion*

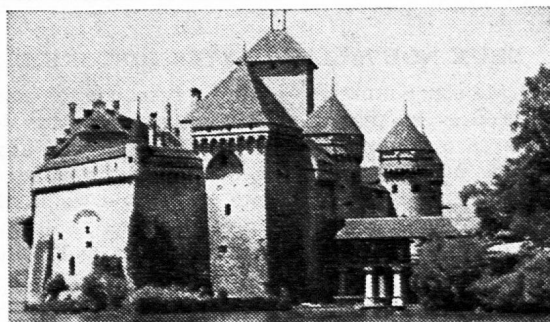
*300 nouvelles séries sont en cours de parution, dont
les vues géographiques de la Suisse réalisées par le
comité de l'I.V.A.C. Suisse.*

Demandez au plus vite notre nouveau catalogue
avec le détail des séries

I.V.A.C.
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE

FILMS-FIXES S.A.
FRIBOURG

Nouvelle adresse dès le 25 avril 1958
Rue de Romont 20, 1er étage - Tél. (037) 2 59 72



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles



**Société vaudoise
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement
plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure:

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une in-
dennité spéciale pour séjour en clinique. Une
indemnité journalière différée payable pendant
360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où
le salaire n'est plus payé par l'employeur. Com-
binaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes